

CONSIDÉRATIONS SUR LES FORCES ROMAINES AU DÉBUT DU SIÈGE D'ALÉSIA

La LEGION

Jacques Harmand¹, qui analyse les effectifs de la légion dans la première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., parle d'un "faisceau d'obscurités", d'"anachronismes" (confusion d'époques), de l'"indifférence des historiens de l'Antiquité tardive aux nombres", et ainsi, rejoint ou précède tous ceux pour qui les sources anciennes (surtout des compilations), en elles-mêmes contradictoires, ont été manipulées maladroitement. Pour lui, les opinions émises, depuis le XVIII^{ème} siècle, sur l'effectif habituel de la légion, durant la période 107-50, varient extrêmement d'un auteur à l'autre, voire d'un ouvrage à l'autre chez un même spécialiste. L'éventail des évaluations va de 6000 à moins de 3000 rationnaires. Les discordances ne sont pas moindres s'il s'agit de la seule légion "césarienne"; la X^{ème} légion est un cas particulier. Il est donc nécessaire, preuves à l'appui - chez Appien, Florus, Tite-Live, Plutarque, Flavius Josèphe - de tenir en suspicion les sources tardives et ne pas prêter un crédit excessif aux autres données numériques de la littérature historique d'époque antonine, concernant l'époque post-marienne", d'autant plus qu'il y a souvent confusion et incorporation des auxiliaires dans l'évaluation de l'effectif d'une légion, et qu'il ne faut pas assimiler, dans l'armée césarienne, le nombre total sous les armes à celui réellement utilisé en Gaule indépendante, ou même mieux, au siège d'Alésia. Nombreux sont donc ceux qui ont puisé leurs chiffres dans des textes d'époques où de profondes transformations étaient déjà intervenues ou le seront. Il y a souvent "transposition anachronique des conditions d'effectifs du Haut-Empire".

Après la légion de Camille (IV^{ème} s. av. J.-C.), 4200 à 4500 hommes théoriquement (appuyés par autant d'auxiliaires), après celle du III^{ème} siècle, de 4500 à 5300 hommes, 3000 à 3800 hommes d'infanterie de ligne, 1200 vélites (soldats armés à la légère) et 300 cavaliers (on atteste 23 légions vers - 211), la réforme de Marius, vers 107, constitue un tournant dans l'évolution des armées à Rome : on passe du système censitaire, avec levées licenciées après chaque campagne, au

recrutement prolétarien et, par là, petit à petit, à l'armée de métier qui devient peu à peu permanente. Cette réforme adopte comme unité tactique la cohorte, de 600 hommes, à 3 manipules de 2 centuries, et supprime la cavalerie au sein de la légion, ainsi que les vélites. La légion comprend 10 cohortes, soit un effectif théorique de 6000 hommes, variable selon les besoins et les situations.

Ensuite, l'organisation ne cesse d'évoluer tout au long du 1^{er} siècle av. J.-C., la cohorte passant de 600 à 360 hommes, et la légion de 6000 à 3600 hommes. Sous César, la légion, très attachée à son chef qui s'exposait avec elle aux dangers, est mieux commandée, dotée d'un parc d'artillerie et de génie, d'un embryon de service de santé et d'une cavalerie auxiliaire permanente. Elle avait gagné en efficacité et en cohésion, et durant la campagne des Gaules, la valeur compensait l'infériorité numérique.

Tournons-nous vers les *Commentaires*, et voyons s'ils sont susceptibles de nous apporter des précisions.

Dans la guerre contre les Nerviens (- 54) et l'expédition de secours en faveur de Q. Cicéron (*B.G.*, 5, 46-49), César dispose de 400 cavaliers et de deux légions, pour un effectif total maximum de 7000 hommes, ce qui fait environ 3300 hommes par légion. Cet état d'effectifs se situe au lendemain de la deuxième expédition de Grande-Bretagne et au moment où les légions hivernent, donc, où certains pourcentages d'hommes ont dû partir en congé. Il est douteux que les conditions aient été fort différentes l'été de - 52, après les fatigues de la campagne d'hiver et les pertes de Gergovie et de Noviodunum (Eduens) au printemps.

Une autre indication est fournie lors de la guerre contre Arioviste (- 58), si on évalue dans la défaite finale les effectifs du Germain à 16000 hommes + 6000 cavaliers accompagnés d'autant de fantassins et ceux de César

¹ *L'Armée et le soldat à Rome, de 107 à 50 avant notre ère; Une campagne césarienne, Alésia*, Paris, Picard, 1967.

CONSIDÉRATIONS SUR LES FORCES ROMAINES AU DÉBUT DU SIÈGE D'ALÉSIA

à 6 légions appuyées de troupes auxiliaires, mais dont les effectifs légionnaires étaient numériquement inférieurs aux troupes d'Arioviste. Le Proconsul voulait faire illusion sur le nombre des soldats en employant les auxiliaires (B.G. I, 51,1). Cela semble donc exclure la légion à fort effectif.

En raison de la rareté des données numériques du *de Bello Gallico*, il faut interroger la *Guerre Civile*.

A Pharsale (- 48) César avait en ligne 80 cohortes (1 légion = 10 cohortes) pour 22000 rationnaires, et Pompée 110 cohortes pour 45000 rationnaires (chiffres confirmés par Plutarque). Cela représente pour César une moyenne légionnaire de 2750 hommes, chiffre en parfait accord avec B.G. 5, 49, 7, si l'on songe aux exemptions données par ailleurs (épidémie d'Apulie, pertes à Dyrrhachium) ; et pour Pompée, un peu plus de 4000 hommes. Une étude plus poussée donnerait à Pompée un effectif moyen de 3587 hommes par légion, alors que son armée venait d'être reconstituée.

Quand César embarque 7 légions à Brindes pour aller affronter Pompée, il ne dispose que de 15000 légionnaires (B.C., 3, 2), soit à peine plus de 2000 hommes par légion.

Quand César arrive à Alexandrie, c'est avec 2 légions et 800 cavaliers. Il précise que l'effectif de ces légions était d'environ 3200 hommes; les autres, que les blessures et la fatigue de la longue route avaient épuisés, n'avaient pu suivre (B.C., 3, 106).

Selon A. Bouvet (*la Guerre d'Afrique*, aux Belles Lettres), au début de janvier 46, les forces de César s'élevaient à 23 cohortes, soit à 8000 hommes environ.

A la bataille de Ruspina, César disposait en tout de 6 légions et de 2000 cavaliers, soit d'environ 25000 hommes (en supposant un effectif réduit de 3500 hommes par légion). Un peu plus loin, on parle de 30 cohortes = 10500 hommes (ce qui confirme ce qui est dit plus haut) et de 8 légions (de 28000 à 30000 hommes), outre 2800 cavaliers.

Les témoignages abondent dans le sens d'une réduction des effectifs légionnaires sous César, par rapport à la période marienne.

L'erreur de nombreux historiens sur l'effectif de la légion césarienne semble provenir du fait qu'ils ont souvent pris comme référence le chiffre de la réforme de Marius. En réalité, ce chiffre a varié sensiblement selon les époques et les circonstances, allant du simple au double, et même au sextuple (6000 sous Marius, 1000 au Bas-Empire). Les 4 légions de Camille ne comptaient que 4000 hommes chacune.

César reconnaît souvent sa faiblesse numérique (pour donner plus de valeur à ses victoires et expliquer ses défaites ?) et ruse pour faire croire à son ennemi que le nombre de ses légions est inférieur à la réalité. Ainsi, avant le passage de l'Allier, il se cache en forêt avec 2 légions, pendant qu'il fait partir comme à l'habitude le reste de ses troupes avec tous les bagages, ayant eu soin de fractionner un certain nombre de cohortes, pour essayer de persuader l'adversaire que le nombre de légions n'avait pas changé (B.G. 7, 35).

Si on estime que 500 à 600 hommes par légion peuvent être en congé ou inaptes pour raisons sanitaires, on est en droit, selon J. Harmand, de "restituer, dans la période moyenne de la conquête des Gaules, un effectif par légion plafonnant à environ 4000 hommes, donc, celui que la tradition présente comme le plus fréquent, antérieurement à la réforme marienne". D'ailleurs, Sextus Pompéius Rufus, abrégiateur de la deuxième moitié du IV^{ème} siècle, disait que César avait soumis la Gaule avec 10 légions de 4000 hommes chacune. Il est certain que l'effectif des légions est diminué par les pertes précédentes subies à Alésia². M. Rambaud³, qui donne à la légion 6000 hommes ("dont César essaye de maintenir les effectifs", écrit qu'en 55, "sans les éclopés ni les malades, ses légions comptaient en moyenne 5100 hommes").

Il ne faut pas trop jouer non plus sur le moral, l'état physique et les pertes subies précédemment, pour tenter

²A moins qu'il ne s'agisse de l'effectif des légions diminué, à Alésia, par les pertes précédentes ?

³L'Art de la déformation historique dans les Commentaires de César, Paris, les Belles Lettres, 1952..

CONSIDÉRATIONS SUR LES FORCES ROMAINES

AU DÉBUT DU SIÈGE D'ALÉSIA

de doter César, à son arrivée devant l'oppidum mandubien, d'une troupe diminuée sur tous les plans : la période de repos, après l'échec devant Gergovie, a certainement été mise à profit pour redonner vigueur et santé aux combattants et pour renforcer les effectifs (au moins par les Germains) et l'incorporation aux légions du *supplementum*.

LES TROUPES AUXILIAIRES

Centrée plus particulièrement, sur les troupes légionnaires, cette étude ne peut cependant passer sous silence la présence des auxiliaires non-combattants et combattants.

- Le train

Comme toute armée de tous les temps, l'armée romaine de la moitié du premier siècle avant J.-C., disposait d'un train important (communément appelé les "non-combattants") qui, s'il comptait bien évidemment dans les effectifs rationnaires globaux, et s'il posait naturellement des problèmes de déplacements (sûreté des itinéraires) de rationnement (protection et importance des bases) et de transport (portage animal pourvu ou non de matériels roulants, bateaux...) était d'une grande diversité : butin et otages, prisonniers, chevaux de remonte et mulets de transport des *impedimenta* (bagages, tentes, vivres non distribués à la troupe, ravitaillements divers... du domaine de la questure), valets (*calones et muliones*) et conducteurs des bêtes de somme, espions et interprètes, musiciens et hérauts, ouvriers spécialisés de certaines techniques ou de certaines manœuvres utilisés pour un temps déterminé (terrassiers, charpentiers, marins...) artillerie et matériel des forges, vivandiers... De plus, l'armée romaine était suivie de marchands qui approvisionnaient les vivandiers et achetaient aux soldats leur part de butin.

Nous savons qu'il est nécessaire de distinguer le train propre à chaque légion du train de l'armée entière, mais aussi que rien n'autorise à lui attribuer des effectifs sûrs et encore moins de dire que les non-combattants étaient aussi nombreux que les combattants, surtout après la jonction entre César et Labiénus.

Quelques semaines avant le siège d'Alésia, les Eduens fondent sur le "train" installé à la base arrière de Noviodunum, où étaient rassemblés tous les otages de

la Gaule (garants d'une parole donnée et arme de dissuasion), du blé, de l'argent des caisses publiques, une grande partie des bagages de César et de ceux de l'Armée et un grand nombre de chevaux de remonte (peu utiles pour assiéger Gergovie). Tout est détruit ou emporté et le détachement de garde est massacré. Mais selon les propres termes de César ("une grande partie", "un grand nombre"), il ne s'agit pas de tout le train de l'armée césarienne : il pouvait y avoir ailleurs d'autres bases et il demeurait néanmoins ce dont César disposait à Gergovie (on sait qu'il avait une assez grosse quantité de bagages) et Labiénus dans sa campagne contre les Parisii (avec lui, ou laissé à Agedincum - Sens où avaient été laissés les bagages de toute l'armée ou du moins ceux de ses quatre légions, sous la bonne garde des troupes de renfort qu'il venait de recevoir d'Italie).

Il est raisonnable de penser que l'armée en campagne ne s'alourdissait pas de ce train, lequel devait suivre les combattants à plusieurs étapes ou de bases arrières en bases arrières. Si César n'en parle pratiquement pas, c'est que ces services ne jouaient directement aucun rôle dans les opérations proprement dites, mais nous savons que **son parfait fonctionnement constituait un des éléments essentiels de la victoire**. Raison de plus pour rendre hommage à Ventidius Bassus qui serait, selon Aulu-Gelle (grammairien du II^{ème} siècle, auteur des *Nuits Attiques*), l'organisateur des transports de l'armée des Gaules. Cependant, les non-combattants (surtout les *calones*) possédaient sans doute des armes, car on sait que parfois (p. ex. guerre contre les Nerviens), leur rôle dans le combat n'était pas toujours passif. A Gergovie, César utilise les muletiers (avec leurs mulets) "coiffés de casques, prenant l'air et l'allure de cavaliers", pour exécuter une manœuvre de diversion.

Avec ce train, l'armée césarienne comportait deux autres catégories - celles-ci combattantes - les troupes auxiliaires (fantassins et cavaliers) et les légions.

- L'Infanterie

L'origine des troupes auxiliaires remonte à l'armée républicaine, quand Rome commence à faire appel à un nombre croissant de mercenaires. Vers la fin de la République, dans leurs campagnes hors d'Italie, les légions romaines se font fréquemment assister d'une

CONSIDÉRATIONS SUR LES FORCES ROMAINES AU DÉBUT DU SIÈGE D'ALÉSIA

infanterie locale levée chez les alliés (*socii*) ou auprès des souverains soumis. La réforme de Marius, supprimant la cavalerie légionnaire, amène Rome à n'utiliser, pour ses troupes montées, que des auxiliaires : dès lors, leur usage ne cesse de se développer⁴. L'usage d'auxiliaires, qui semble croître depuis le début de la conquête des Gaules (César y cite la présence d'*auxilia* en de nombreuses occasions) permet de penser qu'il y en avait à Alésia, ne serait-ce qu'avec la présence de soldats d'infanterie légère arrivés avec les cavaliers germains.

César insiste sur les compétences spécifiques de ces renforts, et parfois sur leurs origines : archers crétois, frondeurs baléares, fantassins et cavaliers numides, germains, gaulois et espagnols. Il semble qu'ils combattent avec leurs propres armes et selon leurs propres traditions, à tel point - comme à Gergovie - que les Romains prennent un détachement d'auxiliaires éduens pour un renfort gaulois, alors qu'il s'agissait de troupes venues leur prêter main forte. La qualité militaire douteuse des auxiliaires est soulignée bien avant César, et l'on connaît le peu d'estime que leur vouait le Proconsul, et le peu d'usage qu'il en fit (sauf en *B.G.*, 8, 10, époque où semble admise une certaine permanence de ces unités au sein de l'armée romaine). Cependant, elles sont là, et les désertions sont nombreuses des deux côtés, quelle que soit la puissance du moment de l'un ou de l'autre chef ("transfuges dont il venait un grand nombre chaque jour", lit-on en *B.G.* 7, 44, 2, durant le siège de Gergovie).

- La cavalerie

Certains historiens ont cru pouvoir discerner la présence d'une cavalerie organique au sein de la légion. Nous ne partageons pas cet avis, et dirons que, du temps de César, les cavaliers combattent à part et ne sont pas incorporés, de manière générale, aux effectifs de la légion. Les divergences subsistent, par contre, quant à leur importance, et il faut distinguer l'ensemble des troupes montées et le corps des Germains (3500 à 15000 chevaux pour le premier, 1000 à 10000 pour le second, et certains spécialistes vont jusqu'à dire que ces derniers représentent "l'essentiel, ou même la totalité des gens de cheval de César", arguant, sans doute du chap. 7, 65, 5 du *Bellum Gallicum*. L'effectif de la cavalerie est inconnu,

mais la défection des Eduens est certaine.

Entre la réforme de Marius qui a supprimé la cavalerie au sein de la légion et celle d'Auguste qui redonne aux légions leurs troupes montées, il y a toute une évolution de l'organisation militaire notamment du temps de César, qui réorganise la structure même des troupes, mais nous ne disposons d'aucune trace de la présence d'une cavalerie dans les légions qui assiègent Alésia.

En ce qui concerne la cavalerie germanique recrutée après Gergovie, nous n'avons que peu d'indications, et nous ne connaissons pas son origine exacte. Les messagers-recruteurs sont envoyés "au-delà du Rhin, en Germanie, chez les peuples que César avait soumis au cours des années précédentes" - on pense aux Ubiens pacifiés par César et "seul peuple d'Outre-Rhin qui lui eût envoyé des députés, offert son amitié et livré des otages". Mais, là aussi, les avis sont partagés : Forêt Noire ? Triboques ?

Thévenot soupçonne César d'avoir caché sa réelle importance. Ce que l'on sait, c'est que son nombre doit justifier son rôle décisif dans le "combat préliminaire de cavalerie"; qu'elle était accompagnée de soldats d'infanterie légère habitués à combattre dans ses rangs. Dans l'hypothèse minimale d'un millier de cavaliers germains, César n'aurait pu opposer que 300 ou 400 cavaliers aux 3000 ou 4000 que devait compter chacun des corps gaulois dont le nombre total est, on le sait, de 15000. On conçoit donc mal dans ce cas, que cette cavalerie extérieure ait pu accomplir les prodiges rapportés par César. Sans aller jusqu'à 10000 chevaux, (chiffre probablement excessif), l'efficacité de la cavalerie germanique pourrait être estimée à 3000, chiffre doublé d'autant de fantassins légers accompagnateurs; ce qui ferait, en ajoutant le noyau permanent de troupes montées (3000 chevaux estimés) un minimum de 6000 cavaliers, constituant la cavalerie de César au temps d'Alésia (la cavalerie gauloise des alliés devant être très réduite).

On sait qu'Arioviste disposait de 6000 cavaliers et d'autant de fantassins dont César décrit le rôle (*B.G.* I, 48) Les soldats d'infanterie légère qui accompagnaient et

⁴M. Feugère, *les Armes des Romains*.

QUATRE-VEINGT DIX LÉGIONS... CONSIDÉRATIONS SUR LES FORCES ROMAINES AU DÉBUT DU SIÈGE D'ALÉSIA

soutenaient ainsi les cavaliers ne sont pas particuliers aux Germains : on les trouve chez d'autres peuples et dans d'autres circonstances ; et César avait également adopté cette pratique bien avant Alésia (B.G. 2, 24).

On peut naturellement s'interroger sur la nécessité - impérieuse ? - qu'avait César de se renforcer en cavaliers germains : défection des alliés habituels ou occasionnels, et compensation des pertes subies de ce fait ou / et durant les dures campagnes du début de l'année - assurance d'une force capable de faire face à la redoutable cavalerie gauloise et à la tactique employée par Vercingétorix... On s'interrogerait aussi sur le fait que cette arrivée passe inaperçue alors qu'il est bien établi que, suite aux revers précédents (à Gergovie), il faisait retraite vers la Province, via le pays des Senons. Voulait-il traverser en force l'espace qui le séparait de la Province, pour y arriver au plus vite, ou seulement sur un itinéraire quasi obligé, en raison de la situation militaire du moment entre les belligérants, où il redoutait la coalition et plus particulièrement la cavalerie gauloise ? Se savait-il démuné sur le plan du renseignement ?

LE NOMBRE DE LÉGIONS

La majorité des travaux effectués par les spécialistes sur les effectifs de l'armée romaine en - 52 s'accordent à attribuer alors à César dix légions. On sait que durant les quartiers d'hiver précédant le siège d'Alésia, le Proconsul, qui a perdu deux cohortes chez les Rèmes, positionne deux légions sur la frontière des Trévires, deux chez les Lingons et six à Sens, chez les Sénons. Durant le siège de Gergovie, il est en possession de six légions tandis que les quatre autres font campagne avec Labiénus chez les *Parisii*. Après la chute d'Alésia, il envoie les légions prendre leurs quartiers d'hiver, tandis qu'il décide de prendre les siens à Bibracte. Dans le livre VIII des *Commentaires*, après la victoire d'Uxellodunum, nous comptabilisons toujours dix légions aux quartiers d'hiver. Certains ont épilogué sur une onzième légion que César avait envoyée en Gaule Cisalpine, mais qui, de toute façon, n'était pas à Alésia. Or, ce qui nous intéresse, c'est l'effectif devant l'oppidum mandubien.

Ce qui est donc certain, c'est que César avait dix légions avant Alésia, et toujours dix à la fin de l'année suivante. Il n'y a pas lieu d'ajouter aux dix légions des effectifs qui faisaient partie du total des forces armées dont César disposait, mais qui n'étaient pas à Alésia : vingt à vingt-deux cohortes provinciales - sans exclure que le Proconsul ait pu faire appel à certaines d'entre elles (il ne l'a pas dit, et affirme même qu'il ne pouvait recevoir aucun secours de la Province ni de l'Italie) - la légion des Alouettes, ou la onzième légion, qui était celle attribuée à César par le Sénat pour la Province ... pour en comptabiliser onze ou douze.

Notons que le chiffre de dix légions ne représente pas la totalité de l'armée césarienne en retraite vers la Province, mais uniquement le potentiel légionnaire qui va se présenter face à Vercingétorix : il faut y ajouter bien sûr les troupes auxiliaires (fantassins et cavaliers), les non-combattants et l'Etat-major du Général en chef encore ce nombre est-il amputé de nombreuses cohortes que César emploie à des missions de soutien (des cités fidèles) de logistique (protection des ravitaillements et des itinéraires) etc...

LE POTENTIEL

Compte tenu de tout ce qui vient d'être dit, et des avis divergents des historiens, les évaluations globales des forces romaines réelles à Alésia vont de 40 000 à 100 000 hommes combattants et non combattants, et de 30 000 à 80 000 hommes pour les légions. J. Harmand "restitue à l'armée des Gaules un potentiel de base d'une cinquantaine de milliers de rationnaires (l'Etat-Major et les services ne devant gonfler ce total que de fort peu) dont 35 000 légionnaires, au moins 6000 cavaliers, peut-être 6 à 7000 valets et convoyeurs, disposant de quelque 7000 chevaux de cavalerie et d'une douzaine de milliers de bêtes de train". (Des études très poussées ont été réalisées sur l'emport d'un mulet, sur les *calones* et les *muliones*). K.F. Werner est aussi de cet avis : "une armée qui n'a jamais dépassé cinquante mille hommes".

Mais faut-il restituer à César, à l'été - 52, dans le cadre de dix légions certaines, un potentiel de quelque 35000 hommes ?

CONSIDÉRATIONS SUR LES FORCES ROMAINES AU DÉBUT DU SIÈGE D'ALÉSIA

On oublie souvent que la composition d'une armée est régie par d'impérieuses nécessités, dont la plus importante est sans doute la mobilité. On inclinerait donc plutôt à donner à César pour qui ce facteur est primordial, un effectif de non-combattants calculé au plus juste (en dehors de celui qui est implanté dans ses bases). A. Chiavarini, dans sa conférence sur Alésia en 1931, disait : "Dans ce temps-là, 40000 hommes représentaient la masse la plus forte, peut-être, qu'on pouvait être assuré de mouvoir avec rapidité pendant longtemps, sur de grandes étendues, sans se trouver arrêtée par la disette".

C. Jullian estime à 50000 hommes l'effectif de l'armée proconsulaire en - 52, au moment d'Avaricum. A la veille du combat préliminaire de cavalerie (d'Alésia) il avait dix légions à effectifs réduits (en raison des dures campagnes de mars à juin) et devant comporter moins de 40000 hommes ; il estime que les troupes auxiliaires (en dehors des cavaliers germains) n'existaient, à vrai dire, plus, que le nombre de chevaux était de un à deux milliers, et les cavaliers germains deux milliers d'hommes peut-être.

Nous pensons que l'effectif des dix légions à Alésia était compris entre 35000 et 40000 hommes (le chiffre de 40000 étant un maximum probablement non atteint) ; que celui, moyen, de la légion, était de 3600 hommes environ.

Vercingétorix disposait d'une force considérable (du moins en quantité, si ce n'est en qualité) : 80000 fantassins et une cavalerie de 15000 chevaux, certes

diminuée par l'engagement précédant le siège (au moins les 3000 hommes de l'arrière-garde et ceux qui périrent durant l'affrontement), sans compter le train considérable et, après le départ de l'oppidum de la cavalerie (dont le rôle compte peu dans le déroulement des opérations, car rapidement défaite et renvoyée), d'une armée de secours estimée à 240000 fantassins et à 8000 cavaliers. Après la retraite de cette dernière, Vercingétorix dispose toujours de son noyau initial de fantassins (aux pertes près), mais le combat n'est pas terminé. Après la reddition du chef gaulois, César distribue les prisonniers (80000 moins les morts et moins les survivants éduens et arvernes qui représentaient environ 20000 hommes, à l'armée entière à raison d'un par tête : ce qui avalise nos estimations sur l'effectif des légions

Colonel Gilbert MOUTARD

P.S. de l'A.L.E.S.I.A.

Nous invitons ceux de nos adhérents particulièrement intéressés par le problème des effectifs des forces romaines à se mettre directement en rapport avec le Colonel MOUTARD,
1, Impasse Maurice Utrillo - 40100 DAX